

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernmentaux Canada

800 Burrard Street, Room 219 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver

British Columbia V6Z 0B9

Bid Fax: (604) 775-9381

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Pacific Region 800 Burrard Street, Room 219 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver British C V6Z 0B9 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title Cuiet				
Title - Sujet Security Fence Replacement				
Solicitation No N° de l'invitati	ion	Date		
		2015-0	2-03	
Client Reference No N° de référence du client		GETS F	Ref. No N° de réf. de SEAG	
I		PW-\$PWY-019-7448		
File No N° de dossier	e No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No		° VME	
PWY-4-37310 (019)				
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end fi	n Time Zone	
at - à 02:00 PM	•		Fuseau horaire	
on - le 2015-02-26			Pacific Standard Time PST	
OII - 16 2013-02-20			rsi	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: V Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Ngan, Ken (PWY)			pwy019	
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No N° de FAX		
(604) 658-2755 ()		(604) 775-6633		
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:			
Destination - des biens, service	es et construction:			
PWGSC - Esquimalt Graving D	Oock - Victoria, BC			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address			
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone			
Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm		
(type or print)			
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
de l'entrepreneur (taper ou echre en caracte	res a imprimerie)		
Signature	Date		



Solicitation No. - N° de l'invitation EZ108--151489/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy019

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier PWY-4-37310

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Appel d'offres

(attaché séparément)

Solicitation No. - N° de l'invitation

EZ108-151489/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy019

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWY-4-37310

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES: Veuillez utiliser l'étiquette d'adresse ci-dessous et bien l'affixer à l'extérieur de l'enveloppe ou du paquet renfermant votre offre. Dans le cas de modifications à des offres soumises par télécopieur (Fax: (604) 775-9381), servez-vous de la feuille comme page couverture. Assurez-vous de toujours incrire lisiblement le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'offre et la date limite sur l'extérieur de votre offre.

> Marches immobiliers Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 800, rue Burrard, bureau 219 Vancouver (C.-B.) V6Z 0B9

Offre no: EZ108-151489/A

Date et heure limites de

reception des soumissions: 26 février, 2015 @ 1400 h

Sujet: Remplacement de clôture de sécurité

- Cale sèche d'Esquimalt (CSE), Victoria (Colombie-Britannique)

KN

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CE BESOIN COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'instruction particulière IP10 "Exigences relatives à la sécurité" et la Condition Supplémentaire CS01 "Exigences relatives à la sécurité, lieu de sauvegarde des documents".

POUVOIRS DU REPRESENTANT DU MINISTERE

Des changements ont été apportés, vous référer à CG2.1 de R2820D incluses aux Clauses et conditions uniformisés d'achats (CCUA)

CONDITIONS D'ASSURANCE

Le document « Attestation d'assurance » et ses instructions ont été remplacés, à l'annexe B. (L'Attestation d'assurance dûment complétée, n'est PAS requise lors du dépôt de soumission)

APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP11

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Dispositions relatives à l'intégrité, renseignements connexes
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite optionnelle des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Exigences relatives à la sécurité
- IP11 Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Construction de Défense Canada pour l'embauche d'apprentis
- IP12 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2014-09-25)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Exigences relatives à la sécurité
- CS02 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICE 1- LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

APPENDICE 2 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

ANNEXE A - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

ANNEXE B - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE C- RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTEGRITE - RENSEIGNEMENTS CONNEXES

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article IG01, Dispositions relatives à l'intégrité - soumission des Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2014-09-25). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2014-09-25)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page
 Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP04 VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

On recommande fortement aux entrepreneurs de visiter personnellement les lieux avant de présenter leur soumission afin de bien se renseigner sur la nature et l'ampleur des travaux et de connaître les lieux.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 12 février 2015 à 10 h HNP. Les entrepreneurs intéressés doivent se présenter à la remorque de projet de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada située à la Cale sèche d'Esquimalt au 825, chemin Admirals, Victoria (Colombie-Britannique) V9A2P1.

Les entrepreneurs intéressés doivent transmettre leur nom et le nom de leur entreprise à Donna Fung, par téléphone au 604-666-9835 ou par courriel à donna.fung@tpsgc.gc.ca, au plus tard 15 h HNP le 11 février 2015, s'ils comptent

participer à la visite des lieux. Le commissionnaire posté à la grille d'entrée n'accordera l'accès au site qu'aux visiteurs ayant préalablement fourni leurs coordonnées et dont le nom apparait sur la liste des visiteurs.

On rappelle aux entrepreneurs que la Cale sèche d'Esquimalt est un site d'industrie lourde et qu'ils doivent porter des casques et des chaussures de protection approuvés par la Commission des accidents du travail pendant la visite des lieux.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (604)775-9381.

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant au numéro de téléphone (604)775-9384.

IP07 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de cinq (5), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

- À la date de clôture des soumissions, le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la CS01. Tout manquement à se conformer à cette exigence rendra la soumission irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
- Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des conditions supplémentaires. Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux. Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité
- 3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web de la <u>Programme de sécurité industrielle</u>

IP11 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA ET CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- 1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
- 2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
- 3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
- 4. Les attestations signées (APPENDICE 2) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
- 5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti * autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 2.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 2.

* Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agréés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.

IP12 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN :

DOSSIER TPSGC # : EZ108-151489

- 1.. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent **TOUS** détenir une **cote de FIABILITÉ** en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC. Tant que les autorisations de sécurité du personnel de l'entrepreneur requises au titre du present contrat n'ont pas été émises par la DSIC de TPSGC, ses derniers **NE peuvent PAS PÉNÉTRER** sur les lieux **sans une escorte**.
- 3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
- 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions:
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité, reproduite ci-joint à l'Annexe A;
 - b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

- 1) Polices d'assurance
 - a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
 - b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.
- 2) Période d'assurance
 - a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
 - b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.
- 3) Preuve d'assurance
 - a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
 - b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - Page « Contrat » une fois signée par le Canada; a.
 - Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due b. forme:
 - Dessins et devis: C.
 - Conditions générales et clauses: d.

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2014-09-25);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2014-09-25);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2014-03-01);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2014-06-26);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2012-07-16);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts a	admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2014-06-26);
Condition	ons supplémentaires		
CG6 CG7 CG8 CG9 CG10 Coûts a	Retards et modifications des travaux Défaut, suspension ou résiliation du contrat Règlement des différends Garantie contractuelle Assurances admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2860D R2870D R2880D R2890D R2900D	(2013-04-25); (2008-05-12); (2012-07-16); (2014-06-26); (2008-05-12);

- Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date e. déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le quide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-dachat/5/R

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Remplacement de clôture de sécurité - Cale sèche d'Esquimalt (CSE), Victoria (Colombie-Britannique)

Nom:		
Adresse:		
Téléphone:	Télécopieur:	NEA
	au Canada d'exécuter les travaux du ontant total de la soumission de	projet mentionné ci-dessus, conformément aux documen
	(exprimé en chiffres)	\$ excluant les taxe(s) applicables.
	ALIDITÉ DES SOUMISSIONS tre retirée pour une période de trente	(30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.
	de l'entrepreneur par le Canada, un c	ontrat exécutoire est formé entre le Canada et x mentionnés aux Documents du contrat.
SA06 DURÉE DES TR L'entrepreneur doit exéct l'offre.		dix (10) semaines à partir de l'avis de l'acceptation de
	à sa soumission une garantie de sour	mission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la - Services de construction - Exigences relatives à la
SA08 SIGNATURE		
Nom et titre de la person	ne autorisée à signer au nom du sour	missionnaire (Tapés ou lettres moulées)
Signature		 Date

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISI					

APPENDICE 2 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe C « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom:	-
Signature:	_
Nom de la compagnie:	-
Dénomination sociale:	-
Numéro de l'invitation à soumissionner:	
Nombre d'employés de l'entreprise:	
Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:	
Métiers spécialisés de ces apprentis;	

APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

SERONT NOMMES A L'ATTRIBUTION DU CONTRAT.

L'autorité contractante est :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel :
Responsable technique :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division:
Téléphone :
courriel:

ANNEXE A - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)
(attaché séparément)

ANNEXE B – ATTESTATION D'ASSURANCE	N'est pas requise lors du dép	oôt de soumission)
(attaché séparément)		

ANNEXE C - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS (exemple)

(Ce rapport volontaire n'est pas requis lors du dépôt de soumission)

L'entrepreneur devrait compiler et tenir à jour des données sur le nombre d'apprentis ayant été embauchés pour travailler sur le contrat, ainsi que leur métier spécialisé.

L'entrepreneur devrait fournir ces données conformément au format ci-dessous. Si aucun apprenti n'a été embauché pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devrait soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données devraient être présentées à l'autorité contractante au plus tard six mois après l'octroi du contrat ou à la fin du contrat, selon la première éventualité.

Nombre d'apprentis embauchés	Métier spécialisé

(Ajouter des lignes au besoin)

RECEIVED

NOV 1 3 2014



Government of Canada Gouvernment du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

EZ 108 - 151489

Security Classification / Classification de sécurité

UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A	- INFORMATION CONTRACT	UELLE		
Originating Government Department or Organizat Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	Canada Covernme	nt Services 2	Branch or Directorate / Direction géné as	rale ou Direction
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de so	ous-traitance 3. b) Nam	e and Address o	of Subcontractor / Nom et adresse du s	ous-traitant
4. Brief Description of Work / Brève description du tr	avail			
replace the North perimeter security fencing from the NE o	omer of the Admirels Rd Main entry	gate to the SW co	omer of C lot	
2				
5 a) Will the supplier require access to Controlled G Le fournisseur aura-t-ll accès à des merchandis				No Yes
5. b) Will the supplier require access to unclassified	military technical data subject to	the provisions	of the Technical Data Control	/ No Yes
Regulations?	•			▼ Non Out
Le fournisseur aura-t-il accès à des données te sur le contrôle des données techniques?	chniques militaires non classifié	es qui sont ass	ujetties aux dispositions du Réglement	
6. Indicate the type of access required / Indiquer le t	voe d'accès requis			
6 a) Will the supplier and its employees require acce		SECTION INTO		
Le fournisseur ainsi que les employés auront-lis	saccès à des renseignements d	455iriED imom nu à des blens P	Tabon of Baseus ? PROTÉGÉS Alfan CI ASSIEJÉS?	✓ No Yes
(Specify the level of access using the chart in Q	uestion 7. c)		NOTEGED WOO OF GOT IEGT	
(Préciser le niveau d'accès en utilisant le tablea	u qui se trouve à la question 7.	c)		
b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaner PROTECTED and/or CLASSIFIED information (s, maintenance personnel) req	uire access to re	estricted access areas? No access to	No / Yes
Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeu		tils scols à des	eénas' i Centriertees sécas'h sonas i	Non L Oui
à des renseignements ou à des biens PROTEG	ES el/ou CLASSIFIES n'est par	s autorisé.	DECIDE G GOOGE (GOOGE (GO) E GOOGE	
c) is this a commercial courier or delivery requirem	ent with no overnight storage?			/ No Yes
S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livrals	The state of the s			Non Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier	will be required to access / Indi	iquer le type d'in	formation auquel le fournisseur devra	avoir accès
Cenada	NATO / OTAN		Foreign / Étranger	
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la c				
No release restrictions Aucune restriction relative	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN		No release restrictions Aucune restriction relative	
è la diffusion	Toda lea paya de l'OTAIN		à la diffusion	
Not releasable À ne pas diffuser	•		1	
A ne pas dinuser	_			
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :	1	Restricted to: / Limité à :	
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(les): / Précise	r le(s) navs ·	Specify country(ies): / Précise	rie(s) nave
opening cooling (Logy P. 1) cooling (c) page :		i ioto, pago ;	opening contraction of the contr	or lotal balls .
7. c) Level of information / Niveau d'information				
PROTECTED A	NATO UNCLASSIFIED		PROTECTED A	
PROTÉGÉ A	NATO NON CLASSIFIÉ		PROTÉGÉ A	
PROTECTED B	NATO RESTRICTED		PROTECTED B	
PROTÉGÉ B	NATO DIFFUSION RESTREIN	NTE L	PROTÉGÉ B	
PROTECTED C	NATO CONFIDENTIAL		PROTECTED C	
PROTÈGÉ C	NATO CONFIDENTIEL		PROTÉGÉ C	
CONFIDENTIAL	NATO SECRET		CONFIDENTIAL	
CONFIDENTIEL L	NATO SECRET		CONFIDENTIEL	
SECRET SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRES SECRET		SECRET	
TOP SECRET	COSMIC INES SECRET		TOP SECRET	
TRÈS SECRET			TRÊS SECRET	
TOP SECRET (SIGINT)			TOP SECRET (SIGINT)	
TRÈS SECRET (SIGINT)			TRES SECRET (SIGINT)	2

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

Canadä



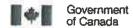
Contract Number / Numéro du contrat	
E2108-151489	
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED	

PAF	RT A (con	tinued) i PARTIE A (sinte)									
8. V L	Vill the sup e fourniss Yes, India	plier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets? aur aura-t-tl accès à des rensetgnements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? ate the level of sensitivity:	✓ Non Yes								
9. V	/ill the sup	native, Indiquer le niveau de sensibilité : plier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?	No Yes								
L	Le tournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des blens INFOSEC de nature extrêmement délicate?										
D	ocument f	e) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel ; lumber / Numéro du document :									
10. a	T B - PER) Personn	SONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR) el security screening level required / Níveau de contrôle de la sécurité du personnel requis									
	RELIABILITY STATUS CONFIDENTIAL SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET										
		TOP SECRET- SIGINT NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET COSMIC	TOP SECRET								
		SITE ACCESS ACCES AUX EMPLACEMENTS									
		Special comments: Commentaires spéciaux :									
		NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided. REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit êb	* fourni								
10. b	May unso	creened personnel be used for portions of the work? nnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?	No √ Yes Non ✓ Oui								
	If Yes, w	ill unscreened personnel be escorted? firmative, le personnel en question sera-l-il ezcorté?	No Yes								
PART		GUARDS (SUPPLIER) (PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)	Non V Oui								
		N / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS									
11. a)	Will the s	upplier be required to receive and stora PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or ?	No Yes								
	Le fournit	seur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou IÉS?	11011								
11. b)		upplier be required to safeguard COMSEC information or assets? seur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?	No Yes Non Oui								
PRO	DUCTION										
	occur at th	oduction (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment the supplier's site or premises? ations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ SSIFIÉ?	No Yes Non Oui								
INFO	RMATION	TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)									
	informatior Le fourniss	oplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED or data? Leur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des ments ou des données PROTEGES et/ou CLASSIFIES?	No Yes Non Oui								
1 e) \	Mil there b	e an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency? t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celul du ministère ou de l'agence	No Yes Non Out								

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Canadä



Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat EZ108 - 151489

Security Classification / Classification de sécurité

ART	C - (contin	uedH PAR'	HE C •	(suite)

TERTIE C. (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(les) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.

Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux instaltations du fournisseur.

For users completing the form online (vis the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.

Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisles dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

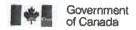
A B	c			TOP	NATO	The second second second								
	1 "	CONFIDENTIAL	SECRET	SECRET	RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	TOP		OTEC1 ROTE		CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET
		CONFIDENTIEL		TRES SECRET	NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL		SECRET COSMIC TRÉS SECRET	A	В	С	CONFIDENTIEL		TRES SECRE
formation / Assets tenseignements / Biens														
raduction								`						
Media /	П													
Link / en électronique	П			i i										

į, jei	n électronique			<u> </u>						L					
2. a) Is the descript La description										E?		[No Non	Yes Oui
	if Yes, classif Dans l'affirma de sécurité »	ntive,	classi	fler le p	résent form	ulaire en i						ie « Classii	ication		
2. b) Will the docum La documenta									?			[✓ Non	Yes Out
	If Yes, classif attachments (Dans l'affirma de sécurité » jointes).	e.g. 5 tive,	ECRE classi	T with / fier ie pi	Attachments résent formi	i). Jaire en ir	idiquant i	le niveau de	sécurité da	ns la ca	se intitulé	e « Classif	ication		
	Jonness.														

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Canada'



Gouvernement du Canada Contract Number / Numero du contrat EZ 108 - 151489

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART D - AUTHORIZATION / PAR	TIE D - AUTORISATIO	N			FE)					
13. Organization Project Authority /	Chargé de projet de l'or	ganisme			- 01					
Name (print) - Nom (en lettres moule	ies)	Title - Titre								
Cleemoff, Daniel			o, health and safety, risk mans	9	- Cent					
Telephone No N° de téléphone 250-363-0673	Facsimile No N° de 250-363-8059		E-mail address - Adresse co daniel.cleemof@pwgsc.gc.ca		Date 2014/11/07					
14 Organization Security Authority /	Responsable de la séc	urité de l'orga	nisme		///					
Name (print) - Nom (en lettres mouié	es)	Title - Titre		Signature	77, 111					
Cleemoff, Daniel		SO			- Cearly					
Telephone No N° de téléphone 250-363-0673	Facsimile No Nº de 250-363-8059	télécopieur	E-mail address - Adresse cod daniel.cleemof@pwgscgc.ca	urrie!	2014/11/07					
Des instructions supplémentaires	15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes? No Ves Oui									
16. Procurement Officer / Agent d'app	provisionnement				1 1					
Name (print) - Nom (en lettres moulés Ken Ngan	2	11 /	Specialist .	Signature						
Telephone No N°de téléphone 604 - 658 - 2755	Facsimile No N° de 604-775-66	33	E-mail address - Adresse co Ken.ngan @ Mugsc. 9		Date 2015-01-29					
17. Contracting Security Authority / Au	dorité contractante en l	matière de séc	curité V							
Paul Lepinski		ear a		Signature	Falter					
Telepi Agent à la Sécurité des Secteur de la Sécurité indu Paul.Lepinski@tpsqc-pwysc Télephone 613 957-1294	IStrielle Industrial Co	Security Of curity Sector	ficer address - Adresse co	urriel	Date 28-NOV-2014					

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

Canadä



Public Works and Government Services Canada

ATTESTATION D'ASSURANCE

Canada Page 1 de 2

Description et emplacement des travaux N° de contrat. EZ108-151489/001/PWY										
Remplacement de c (Colombie-Britanni	clôture de sécurité - Cale	sèche d'Esqu	imalt (CSE)	, Victoria	N° de projet R.016116.105	5				
(Colombic-Britainii	que									
Nom de l'assureur, du cou	Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent Adresse (N°, rue) Ville									
Nom de l'assuré (Entrepreneur) Adresse (N°, rue) Ville Province Code Posta										
Assuré additionnel Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux										
Genre d'assurance	lafonds de garantie									
Responsabilité civile des entreprises			J/M/A	Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux				
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$	\$				
cucintaire.				\$	\$	\$				
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$						
J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.										
Nom de la personne au	torisée à signer au nom de(s) (l')a	assureur(s) (Cadro	e, agent, courtier	.)	Numéro o	de téléphone				
Signature					Date	J/M/A				

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2).